



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT  
DU  
Puy-de-Dôme

- N°8 -

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 063-216304303-20251007-251007\_8-BF

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT du REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **20**

Procurations : **10**

Nombre de conseillers absents : **3**

**OBJET :**  
**Modification de la régie de recettes de droits de voirie – Régie 47**

#### SÉANCE DU MARDI 7 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 7 octobre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Hélène BOUDON, 1<sup>e</sup> Adjointe ;

#### Étaient présents :

Hélène BOUDON, Présidente de séance,  
Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUÑOZ, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

#### Avaient donné procuration :

Stéphane RODIER, Maire à Hélène BOUDON ;  
Claude GOUILLON-CHENOT à Vincent PETITJEAN ;  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;  
Christophe MANKA à Pierre CONTIE ;  
Michelle MAGNOL à David DERROSSIS ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;  
Monique DURAND-PRADAT à Catherine PAPUT ;  
Sophie DELAIGUE à Pierre SUREDA ;  
Pépa CAENEN à Marine MUÑOZ ;  
Claire JOYEUX à Philippe BARRAU ;

#### Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Sérap ALP ;

#### Secrétaire de séance :

David DERROSSIS

## **MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES DE DROITS DE VOIRIE – RÉGIE 47**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles R. 1617-1 à R. 1617-18 ;
- Vu le décret n°62-1587 du 29/12/1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment l'article 18 ;
- Vu l'arrêté du 28/05/1993 relatifs aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics ;
- Vu l'ordonnance du 23/03/2022 et son décret d'application du 22/12/2022 relatif à la suppression de responsabilité personnel et pécuniaire des comptables publics et des régisseurs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- Vu l'arrêté n°00-1035 du 14/03/2000 créant la régie des droits de voirie – régie 47 ;
- Vu la délibération n°7 du 24/06/ 2010 de mise en œuvre de la taxe sur la publicité extérieure ;
- Vu la délibération n°30 du 17/09/2024 modifiant les modes de recouvrement de la régie ;
- Vu la délibération n°9 du 09/09/2025 fixant la tarification d'une caution pour un badge d'accès à la rue Conchette ;
- Considérant l'avis du comptable public du 16/09/2025 ;

Il est proposé au Conseil Municipal les modifications suivantes :

### **Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 3 de l'arrêté n°00-1035 est modifié comme suit :

La régie de recettes de droits de voirie encaisse, en plus des droits de voiries déjà mentionnés au sein de l'arrêté 00-1035, les cautions correspondantes à la mise à disposition des badges d'accès à la rue Conchette aux riverains selon les conditions prévues par la délibération n°9 du 09/09/2025.

### **Article 2 :**

Les autres articles de l'arrêté n°00-1035 et de la délibération n°30 du 17/09/2024 restent inchangés ;

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ :**

- Approuve la modification de l'acte constitutif de la régie des droits de voirie – régie 47 ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



David DERROSSIS

La Présidente de séance,

  


Hélène BOUDON